

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2019

Le 7 octobre deux mil dix-neuf une convocation individuelle a été adressée à chacun des membres du Conseil Municipal, à l'effet de se réunir en séance publique, le lundi 14 octobre 2019.

Etaient présents : M. TRIDEAU Loïc, M. GUEHERY Alain Mme SURUT Brigitte, M. PAUZAT Laurent, Mme DE PASQUALE Mireille, Mme GOUET Thérèse, M. FREULON Jean-Noël, M. DESLANDES Patrick, M. DECARPES Gérard, Mme GUILLOU Laurence, Mme LE BIHAN Stéphanie, M. TAYSSE Stéphane, M. BODEREAU Emmanuel, M. ESNAULT Joël, Mme GASNIER Séverine.

Etaient absents excusés : Mme ANDRE Audrey, Mme DUPUY Katia, Mme GOURDIN Séverine.

Etait absent : M. LAMARGOT Laurent.

Secrétaire de séance : M. PAUZAT Laurent

Pouvoirs :

Mme ANDRE Audrey a donné pouvoir à Mme LE BIHAN Stéphanie

Mme DUPUY Katia a donné pouvoir à Mme SURUT Brigitte

Mme GOURDIN Séverine a donné pouvoir à Mme GUILLOU Laurence

Approbation du procès-verbal en date du 16 septembre 2019.

ORDRE DU JOUR :

- ▶ SIDERM. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Année 2018
- ▶ Lotissement la Maissonnette. Achat de la parcelle A80 et A87.
- ▶ Communauté de Communes du Val de Sarthe. Conventions de groupement de commandes.
 - Convention pour les travaux de voirie et réseaux divers (VRD).
 - Convention Balayage mécanique des voiries communales et du patrimoine.
 - Convention pour le déneigement des voiries communales et du patrimoine.
- ▶ Indemnité de conseil 2019 à M. le Trésorier de la Suze sur Sarthe.
- ▶ Subvention exceptionnelle aux Amis de Fillou.

QUESTIONS DIVERSES.

SIDERM. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Année 2018.

Délibération 2019-45

Monsieur le Maire donne la parole à M. DECARPES Gérard pour présenter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de l'année 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le rapport annuel 2018.

VOTE : UNANIMITE

LOTISSEMENT LA MAISONNETTE. Achat de la parcelle A80 et A87.

Délibération 2019-46

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que la parcelle A80 et A87 d'une superficie de 71 M2 et de 22 M2 étaient restées à la vente pour un éventuel passage entre le lotissement « La Maisonnette » et « La Coulée Verte ».

Les parcelles sont à vendre au prix de 7€ le M2.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'acquérir ces deux parcelles pour un montant total de 651 € + frais d'actes.

Autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

VOTE : UNANIMITE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE.

Lotissement « Le Jardin de la Pêcheurie »

Rétrocession et intégration des voies et réseaux dans le domaine public.

Délibération 2019-47

Le Maire propose au conseil municipal d'accepter la rétrocession et l'intégration des voies et réseaux du lotissement « le Jardin de la Pêcheurie » dans le domaine public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter à l'euro symbolique la rétrocession de la parcelle AK 62 d'une superficie de 1624 M2.

Les frais d'actes seront partagés par moitié entre la Communauté de Communes du Val de Sarthe et la Commune de Fillé sur Sarthe.

D'autoriser le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

VOTE : UNANIMITE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE.

Conventions de groupement de commandes.

Délibération 2019-48

Monsieur le Maire donne lecture des 3 conventions de groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Val de Sarthe.

- Convention pour les travaux de voirie et réseaux divers (VRD) en agglomération, hors agglomération et sur le patrimoine de la communauté de communes du val de sarthe.
Durée du marché : de sa notification jusqu'au 31/12/2020.
- Convention pour le déneigement des voiries communales et du patrimoine.
Durée du marché : hiver 2019-2020, reconduction n°1 : hiver 2020-2021, reconduction n°2 : hiver 2021-2022.
- Convention pour le balayage mécanique des voiries communales et du patrimoine ;
Durée du marché : du 1/1/2020 au 31/12/2020, du 1/1/2021 au 31/12/2021, du 1/1/2022 au 31/12/2022.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte de valider les 3 conventions de groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Val de Sarthe.

Autorise le Maire à signer toutes les conventions ainsi que toutes les pièces se rapportant aux différents marchés.

VOTE : UNANIMITE

INDEMNITE DE CONSEIL 2019 A M. LE TRESORIER DE LA SUZE SUR SARTHE.

Délibération 2019-49

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande du Trésorier de la Suze sur Sarthe concernant l'indemnité de conseil 2019.

Montant de l'indemnité : 410.45 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas verser cette indemnité.

VOTE : 3 pour, 2 abstentions, 13 contre

SUBVENTION EXEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION AUX AMIS DE FILLOU.

Délibération 2019-50

Mme DE PASQUALE Mireille fait savoir au Conseil Municipal que la commune participe habituellement au financement du spectacle de Noël à destination des enfants des écoles de Fillé.

Cette année pour des facilités, les Amis de Fillou de l'école publique règlent en totalité la prestation du spectacle de Noël et récupère la quote-part de l'école St Charles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser 800 € à l'Association les amis de Fillou au titre de sa contribution à cet évènement.

VOTE : UNANIMITE

QUESTIONS DIVERSES

Notre binôme de conseillers départementaux M. FRANCO et Mme DELAHAYE invite les élus des communes du canton et les secrétaires de Mairie à une réunion pour échanger sur les réalisations et les fonctions du Département au Bistrot du Moulin le 30 novembre 2019 à 9h.

Commission Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes du VAL DE SARTHE.

- 1) Les membres de la commission travaillent sur un **projet éducatif global** qui entre dans le concept : l'animation de la vie locale : implication des habitants sur le territoire.

Les objectifs sont classés sous 5 rubriques :

- améliorer la vie en société
- créer une dynamique au service d'un projet territorial

- permettre la mobilisation et la participation des habitants
- repérer et fédérer les acteurs de terrain
- favoriser le développement de l'autonomie et de l'émancipation des personnes

2) **Le bilan établi au niveau communal sur le fonctionnement des services Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes du Val de Sarthe** cet été a été transmis aux services. Il servira de base à l'amélioration des prestations en direction des familles.

Accueil d'une délégation burkinabé du 19 au 26 novembre 2019.

Mme DE PASQUALE Mireille transmet un planning d'accueil prévisionnel et des invitations à trois évènements : **l'accueil officiel le mardi 19 novembre, la soirée « Témoignages » sur l'accès à l'eau potable le jeudi 21 novembre et la soirée festive du vendredi 22 novembre.**

Elle conseille aux élus de Fillé d'assister à la discussion du jeudi soir sur l'eau, projet mené depuis 4 ans à Béré et auquel Fillé participe en tant que partenaire de coopération décentralisée.

Autre moment fort : le vendredi 22 novembre, en journée, **l'accueil de la délégation à Fillé** avec visite de plusieurs lieux et rencontre avec les enfants de l'école publique.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI).

Monsieur le Maire informe qu'une réunion sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) à la Guinguette de Fillé a eu lieu le mercredi 2 octobre 2019.

La communauté de communes du val de sarthe souhaite relancer au plus tôt cette démarche qui nécessite cependant l'accord d'une majorité qualifiée des communes.

Monsieur DECARPES Gérard présente le projet de construction de la Pépinière s d'entreprises tertiaires sur la zone communautaire des Noés à SPAY.

Mme GOUET Thérèse alerte le Conseil Municipal sur le désengagement déplorable de l'état dans les services publics et sur les palliatifs envisagés pour remplacer les lieux d'accueil du public soit les maisons France Services.

D'autre part, une grande réflexion associant élus et habitants sera orchestrée sous l'égide de cabinets rétribués pour définir notre vision du territoire à l'échéance 2038.

Mme DE PASQUALE Mireille informe le Conseil Municipal que l'association philatélique organise un vernissage le 15 novembre 2019 à 18h, salle du Conseil Municipal.

M. GUEHERY Alain informe les conseillers municipaux que la commission finances se réunira le 27 novembre 2019 pour le bilan de fin d'année et le 10 février 2020 pour le compte administratif 2019 et les grandes lignes du budget primitif 2020.